



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : AG-INT-628

Déposé le : 22.11.16

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Ne pas décourager les bénévoles, utilisateurs des salles de sport propriété de l'Etat de Vaud

Texte déposé

La LOI sur l'éducation physique et le sport - que le Grand Conseil a accepté le 18 décembre 2012 - évoque à l'art. 8 l'accès facilité des associatives sportives aux infrastructures propriété de l'Etat (art. 29) ou subventionnées par l'Etat. Le même article 8 annonce que les modalités d'application figureront dans un règlement. Dans ledit règlement d'application - accepté par le Conseil d'Etat, le 24 juin 2015 - l'art. 56 précise que la participation aux frais d'exploitation par les associations utilisatrices doit rester modeste et qu'un barème unifié sera fixé par le Service en charge des bâtiments de l'Etat.

Jusqu'à l'été dernier, chaque établissement (Gymnases ou Ecoles professionnelles et autres) qui mettait une salle de sport (propriété de l'Etat) à disposition appliquait un prix de location fixé localement pour l'utilisation de ses locaux, et ceci avec des différences d'une région à l'autre. Une harmonisation de ces prix pour toutes les salles propriété de l'Etat était attendue depuis longtemps.

Si cette harmonisation est à saluer, c'est avec stupéfaction que les différentes associations sportives de notre canton ont appris, pendant les vacances d'été, les nouveaux tarifs applicables pour la location des salles de sport propriété de l'Etat de Vaud dès la rentrée scolaire 2016 - 2017 (22 août 2016).

La hausse des tarifs péjore les sociétés qui n'auront pas d'autre alternative que de répercuter celle-ci sur leurs membres, ce qui ne permettra plus une pratique bon marché de leur sport et va à l'encontre de la politique menée pour la prévention de la santé. Les sociétés sportives offrent une large palette de pratique sportive à un coût très modéré, ce qui sert aussi de vecteur à l'intégration sociale. Elles font également œuvre d'utilité publique, tout en valorisant l'engagement de nombreux bénévoles. Ces derniers rencontreront un surcroît de travail pour trouver les fonds nécessaires au paiement de ces locations.

C'est pourquoi nous prions le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Sur quelles bases les nouveaux tarifs ont-ils été fixés ?
2. Comment le Conseil d'Etat interprète-t-il la disposition précisant que : « la participation aux frais d'exploitation par les associations utilisatrices doit rester modeste » selon l'art. 29 LEPS et l'art. 56 RLEPS ?
3. La notion de « période d'utilisation » utilisée dans les nouveaux tarifs publiés par le service compétent est-elle liée à la période scolaire ou correspond-elle à une heure d'utilisation ?

Les soussignés remercient le Conseil d'Etat pour leur réponse que l'on espère rapide.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Daniel Meienberger

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Rémy Jaquier

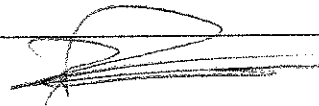
Pierre Volet

Signature :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Philippe Duccimmen



Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

| | | |
|---|---|--|
| Ansermet Jacques  | Clément François | Ehrwein Nihan Céline |
| Attinger Doepper Claire | Clivaz Philippe | Epars Olivier |
| Aubert Mireille | Collet Michel | Favrod Pierre-Alain |
| Baehler Bech Anne | Cornamusaz Philippe  | Ferrari Yves |
| Ballif Laurent  | Courdesse Régis | Freymond Isabelle |
| Bendahan Samuel | Creteigny Gérard | Freymond Cantone Fabienne |
| Berthoud Alexandre  | Creteigny Laurence  | Gander Hugues |
| Bezençon Jean-Luc  | Croci-Torti Nicolas | Genton Jean-Marc  |
| Blanc Mathieu  | Crottaz Brigitte | Germain Philippe  |
| Bolay Guy-Philippe | Cuérel Julien | Glauser Nicolas |
| Bonny Dominique-Richard  | De Montmollin Martial | Golaz Olivier  |
| Bory Marc-André | Debluë François | Grandjean Pierre  |
| Bovay Alain  | Décosterd Anne | Grobéty Philippe |
| Buffat Marc-Olivier | Deillon Fabien | Guignard Pierre |
| Butera Sonya | Démétriadès Alexandre | Haldy Jacques  |
| Cachin Jean-François  | Desmeules Michel  | Hurni Véronique |
| Chapalay Albert  | Despot Fabienne | Induni Valérie |
| Chappuis Laurent | Devaud Grégory | Jaccoud Jessica |
| Cherubini Alberto | Dolivo Jean-Michel | Jaquet-Berger Christiane |
| Cherbuin Amélie | Donzé Manuel | Jaquier Rémy |
| Chevalley Christine  | Ducommun Philippe | Jobin Philippe |
| Chevalley Jean-Rémy | Dupontet Aline | Jungclaus Delarze Suzanne |
| Chollet Jean-Luc | Durussel José | Kappeler Hans Rudolf  |
| Christen Jérôme | Duvoisin Ginette | Keller Vincent |
| Christin Dominique-Ella | Eggenberger Julien | Kernen Olivier |

Liste des députés signataires – état au 20 septembre 2016

Krieg Philippe

Kunze Christian

Labouchère Catherine 

Lio Lena

Luisier Christelle

Mahaim Raphaël

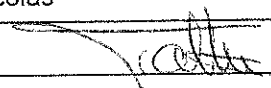
Maillefer Denis-Olivier

Manzini Pascale

Marion Axel

Martin Josée

Mattenberger Nicolas

Matter Claude 

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Roxanne

Miéville Laurent

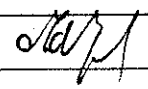
Miéville Michel

Modoux Philippe 

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mossi Michele

Neyroud Maurice 

Nicolet Jean-Marc

Oran Marc

Pahud Yvan

Pernoud Pierre-André

Perrin Jacques 

Pillonel Cédric

Podio Sylvie

Probst Delphine

Randin Philippe

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Rau Michel

Ravenel Yves

Renaud Michel

Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rochat Nicolas

Romano Myriam

Roulet Catherine 

Roulet-Grin Pierrette 

Rubattel Denis

Ruch Daniel 

Rydlo Alexandre

Sansonnens Julien

Schaller Graziella 

Schelker Carole

Schobinger Bastien

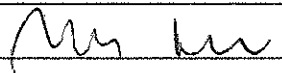
Schwaar Valérie

Schwab Claude

Sonnay Eric 

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

Surer Jean-Marie 

Thalmann Muriel

Thuillard Jean-François

Tosato Oscar

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

Uffer Filip

Urfer Pierre-Alain 

Venizelos Vassilis

Voiblet Claude-Alain

Volet Pierre 

Vuarnoz Annick

Vuillemin Philippe

Wüthrich Andreas

Wyssa Claudine 

Züger Eric